

EDUCATION A LA SEXUALITE

Les formations en éducation à la sexualité ont comme objectif général de permettre aux personnels d'acquérir des compétences pour être en capacité de mettre en place des séances auprès des jeunes. L'éducation à la sexualité participe à l'éducation à la citoyenneté (contribution à la construction de la personne et au développement de sa socialisation) et s'inscrit dans la promotion de la santé dans une démarche d'éducation, de prévention et de protection.

Les formations proposées en éducation à la sexualité sont des formations d'initiative territoriales (FIT) et qui peuvent accueillir des partenaires extérieurs des établissements. Elles sont construites en lien avec les chefs d'établissement et adaptées aux besoins formulés par les équipes en fonction du contexte.



MODALITES DE LA FORMATION

Parcours en présentiel :
Initiation (18h)

4 personnels minimum par établissement, avec au moins 12 inscrits pour ouverture de l'action.



PUBLIC CIBLE

Tous les personnels qu'ils soient enseignant(e)s, CPE, PsyEN, infirmier(e)s, assistant(e)s sociaux(-ales), secrétaires, personnels d'intendance ou d'encadrement, pour favoriser l'inter-catégorialité et développer l'inter-dégradés.



COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages.

Coopérer au sein d'une équipe et avec les partenaires de l'école.

Contribuer à l'action de la communauté éducative.



OBJECTIFS & CONTENUS DE LA FORMATION

CONNAITRE ET COMPRENDRE LE CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ ET SON INSCRIPTION DANS CELUI DE L'ÉCOLE PROMOTRICE DE SANTÉ.

ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES INDISPENSABLES SUR LE SUJET POUR ÉLABORER UN SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE VALEURS.

DÉVELOPPER UNE POSTURE RÉFLEXIVE EN TANT QUE PROFESSIONNEL INTERVENANT EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ.

EXPÉRIMENTER DES TECHNIQUES D'ANIMATION ET DÉVELOPPER DES LIENS AVEC LES ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ ADAPTÉ AU CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT, EN APPUI ÉVENTUEL SUR LES PARTENAIRES REPÉRÉS ET FORMÉS.

☀ La formation propose le module INITIATION (18h) :

Module pour être à l'aise avec la thématique et pouvoir démarrer des animations auprès des élèves.

☀ Conditions pour que votre demande de FIT soit acceptée:

- Inscription de 4 personnels minimum par établissement, avec au moins 12 inscrits pour ouverture de l'action,
- 25 personnes maximum par session de formation (effectif à obtenir après coordination entre chefs d'établissement),
- Engagement à mettre en place des formations à destination des élèves.



POUR EN SAVOIR PLUS

Equipe de pilotage :

Colette CHAMBARD _ Infirmière Conseillère Technique

Nicolas CAUDRON _ IA – IPR en SVT

Laurent SCAPOLI _ Chargé d'Ingénierie de Formation (EAFC)

Laurent.Scapoli@ac-grenoble.fr

Ressources: [Circulaire n°2018-111 du 12 septembre 2018/ Eduscol](#)